

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2012-67 en date du 23/10/2012 approuvant le contrat d'analyses alimentaires proposé par le Laboratoire Départemental pour le restaurant scolaire :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 23 Octobre 2012, à 20H30, suivant convocation en date du 18 Octobre 2012, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Mme DUTHEIL Rachel a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, ALAMARGOT Sylvie, DESROCHE Roger, GILLES Dominique, HARGE Andrée, COUSTY Gilles, BERGER Thierry, BABAUDOU Pascal, DUFOUR Aurore, DUTHEIL Rachel, PASQUET Christophe, DUCHEZ Michel.

Représenté : Mme PAGO Corinne procuration à Mme HARGE Andrée.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la réglementation en hygiène alimentaire impose la réalisation d'analyses microbiologiques au restaurant scolaire.

Le Maire présente donc un devis du Laboratoire Départemental d'analyses et de recherches de la Haute-Vienne.

Ce devis prévoit :

- Des analyses microbiologiques de denrées alimentaires,
- La vérification de l'efficacité du nettoyage et de la désinfection,
- Des analyses microbiologiques de l'eau.

Il précise que la dépense s'élèvera à 94,15 € HT par an.

Invité à se prononcer, après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le devis proposé par le Laboratoire Départemental d'analyses et de recherches de la Haute-Vienne.

A La Geneytouse, le 27 Octobre 2012

Le Maire,



Jean-Claude LEBLOIS

